

19

SANTÉ

SOINS INFIRMIERS

PROGRAMME D'ÉTUDES

N° 180.A0

la
FORMATION
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE

Québec 

SANTÉ

SOINS INFIRMIERS

PROGRAMME D'ÉTUDES

N° 180.A0

**Direction générale des programmes
et du développement**

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001– 01-00211

ISBN 2-550- 37678-1

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2001

180.A0

Soins infirmiers

2001

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 805¹

Formation générale : 660 heures-contact
Formation spécifique : 2 145 heures-contact¹

Durée maximale allouée à l'enseignement clinique : 1 035 heures-contact

Condition(s) particulière(s) d'admission : - Avoir réussi les cours du secondaire suivants :
Sciences physiques 436, Chimie 534².

1 Nombre d'heures augmenté suite à l'ajout de 30 heures de Biologie.

2 Cette exigence entrera en vigueur lors de l'admission à la session d'automne 2004. Entre temps, pour les élèves qui n'auront pas réussi le cours Chimie 534, les collègues offriront une formation complémentaire en chimie, adaptée aux besoins du programme.

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont collaboré à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques, soit comme participantes à la rencontre de validation du projet de formation, soit comme conseillère.

Participants à la validation

Monique Bernier
Enseignante, Cégep de Sainte-Foy

Nicole Bizier
Enseignante, Collège de Sherbrooke

Jocelyne Cormier
Enseignante, Cégep de Trois-Rivières

Paulette Fortin
Enseignante, Cégep de Matane

Isabelle Lampron
Enseignante, Cégep de Saint-Jérôme

Louise Martin
Enseignante, Cégep de Sept-Iles

Claire Sauvé
Enseignante, Cégep du Vieux Montréal

Claire Pomerleau
Enseignante, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Helen Babouras
Enseignante, Vanier College

Louise Bolduc
Enseignante, Cégep de Saint-Félicien

Conseillères

Denyse April
Héritage College, département des soins infirmiers

Hélène Grégoire
Collège de Limoilou, département des soins infirmiers

Isabelle Lampron
Cégep de Saint-Jérôme, département des soins infirmiers

Diane Landry
Collège de Sherbrooke, département de biologie

Denise Lussier
Collège Édouard-Montpetit, département des soins infirmiers

Ruth Normand
Collège Shawinigan, département des soins infirmiers

Marlène Parent
Cégep de Drummondville, département des soins infirmiers

Jocelyne Valois
Cégep de Saint-Jérôme, département de sociologie

Participants à la validation

Diane L'Archevêché
Enseignante, Collège de l'Outaouais

Denise Lussier
Enseignante, Collège Édouard-Montpetit

Luce Goerlach
Directrice des études de liaison, Fédération des
cégeps

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Pierre Lebeau
Jocelyne Lévesque
André Vincent
Responsables de secteurs de formation
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Céline Cloutier
Michèle Croteau
Enseignantes, spécialistes de contenu

Conseil en élaboration de programme

Diane Mastrianni
Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Éditique

Claude Denis
Dorothée Fontaine

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
---------------------------------	---

Vocabulaire.....	3
------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

Buts du programme.....	7
------------------------	---

Buts de la formation générale.....	9
------------------------------------	---

Intentions éducatives en formation générale.....	11
--	----

Liste des objectifs du programme	13
--	----

Formation générale commune	13
----------------------------------	----

Formation générale propre	14
---------------------------------	----

Formation générale complémentaire	14
---	----

Formation spécifique.....	15
---------------------------	----

Harmonisation	17
---------------------	----

DEUXIÈME PARTIE

Objectifs et standards – Formation générale commune	21
---	----

Objectifs et standards – Formation générale propre	35
--	----

Objectifs et standards – Formation générale complémentaire	43
--	----

Objectifs et standards – Formation spécifique.....	57
--	----

01Q0 Analyser la fonction de travail.....	59
---	----

01Q1 Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement	61
--	----

01Q2 Composer avec les réactions et les comportements d'une personne	63
--	----

01Q3 Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir sa pratique professionnelle	65
--	----

01Q4 Utiliser des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins	67
--	----

01Q5 Établir une communication aidante avec la personne et ses proches.....	71
---	----

01Q6 Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé.....	75
---	----

01Q7 Relier des désordres immunologiques et des infections aux mécanismes physiologiques et métaboliques	77
---	----

01Q8 Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies et aux problèmes relevant du domaine infirmier	79
--	----

01Q9 Établir des liens entre la pharmacothérapie et une situation clinique	81
--	----

01QA Enseigner à la personne et à ses proches.....	85
--	----

01QB Assister la personne dans le maintien et l'amélioration de sa santé.....	87
---	----

01QC S'adapter à différentes situations de travail	89
--	----

01QD Établir des relations de collaboration avec les intervenantes et les intervenants.....	91
---	----

01QE Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisés requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie	93
---	----

01QF Concevoir son rôle en s'appuyant sur l'éthique et sur les valeurs de la profession	97
---	----

01QG Appliquer des mesures d'urgence.....	99
---	----

01QH	Intervenir auprès d'une clientèle requérant des soins infirmiers en périnatalité	101
01QJ	Intervenir auprès d'enfants ainsi que d'adolescentes et adolescents requérant des soins infirmiers.....	105
01QK	Intervenir auprès de personnes recevant des soins infirmiers en médecine et en chirurgie, dans des services ambulatoires	111
01QL	Intervenir auprès de personnes requérant des soins infirmiers en santé mentale	115
01QM	Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées en perte d'autonomie requérant des soins infirmiers en établissement	119

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Soins infirmiers* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Soins infirmiers* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique (65 unités).

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socio-affectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collègues ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Soins infirmiers* vise à former des personnes aptes à exercer la profession d'infirmière ou d'infirmier. Les diplômées et diplômés du programme doivent également, pour obtenir le droit de pratique, réussir l'examen préalable à l'obtention du permis d'exercice délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

La Loi sur les infirmières et les infirmiers définit de la façon suivante l'exercice de la profession :

«Constitue l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier tout acte qui a pour objet d'identifier les besoins de santé des personnes, de contribuer aux méthodes de diagnostic, de prodiguer et de contrôler les soins infirmiers que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le traitement et la réadaptation ainsi que le fait de prodiguer des soins selon une ordonnance médicale³.»

«L'infirmière et l'infirmier peuvent, dans l'exercice de leur profession, renseigner la population sur les problèmes d'ordre sanitaire⁴.»

La conception de la profession véhiculée dans le programme est encadrée par cette loi et rend compte des nouvelles réalités en matière de santé et de soins. Elle est aussi tributaire de la philosophie des soins de santé primaires préconisée par l'Organisation mondiale de la santé⁵. Enfin, le programme s'inspire des concepts intégrateurs (personne, santé, environnement, soin), des croyances et des postulats retenus par l'OIIQ comme assises de l'exercice de la profession.

À leur entrée sur le marché du travail, l'infirmière et l'infirmier formés à l'ordre d'enseignement collégial exerceront leur rôle professionnel auprès de personnes et de leurs proches, dans des différents établissements publics et privés du réseau de la santé (*CH-CR-CHSLD-EPC*). Elles ou ils pourront intervenir, dans le contexte de soins de courte et de longue durée, auprès d'une clientèle en périnatalité, auprès d'enfants, d'adolescentes et d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées.

Leur action vise la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le traitement, la réadaptation et les soins palliatifs. Pour ce faire, elles ou ils devront évaluer l'état de la personne et identifier ses besoins de santé, planifier les interventions et organiser le travail, mettre en œuvre les interventions découlant de la planification des soins et du plan de traitement, évaluer les interventions et appliquer des mesures visant la continuité des soins.

³ Loi sur les infirmières et les infirmiers, article 36.

⁴ Loi sur les infirmières et les infirmiers, article 37.

⁵ Organisation mondiale de la santé. Santé pour tous en l'an 2000, Genève. (1978).

En accord avec les buts généraux de la formation professionnelle et technique, le programme *Soins infirmiers* vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les tâches et les activités de la profession;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Le programme de formation poursuit également les visées éducatives suivantes :

- acquérir une vision holistique de la personne;
- adopter une approche clinique individualisée, respectueuse des droits, des croyances, des valeurs et des capacités de la personne;
- acquérir un jugement clinique;
- développer l'autonomie, le sens des responsabilités et la pensée critique;
- développer le souci de maintenir et de parfaire ses compétences professionnelles.

Finalement, le programme permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la maîtrise d'une fonction de travail.

Dans le programme *Soins infirmiers*, la polyvalence est assurée par un ensemble de compétences générales axées sur :

- la communication et la capacité d'interagir avec les personnes, les équipes de travail et les autres intervenantes et intervenants;
- l'adaptation aux personnes, aux différentes réalités, aux différentes situations et environnements de travail;
- l'analyse et l'interprétation fondées sur des connaissances scientifiques et disciplinaires;
- la résolution de problèmes et la prise de décision menant à des actions pertinentes, concertées et efficaces;
- la prestation de soins de qualité basée sur le développement d'habiletés cliniques et l'utilisation des technologies.

La maîtrise de la fonction de travail, telle que définie pour les débutantes et les débutants est également assurée par un ensemble de compétences particulières permettant à l'infirmière et à l'infirmier de prodiguer des soins à différentes clientèles du réseau de la santé.

Le programme collégial *Soins infirmiers* constitue une formation initiale. La personne diplômée qui aspire à d'autres rôles devra poursuivre sa formation à l'ordre d'enseignement universitaire. À titre d'exemples, certaines activités cliniques et clinico-administratives, l'intervention auprès de certaines clientèles, l'enseignement des soins infirmiers font appel à des connaissances et à des habiletés cliniques plus poussées et nécessitent une formation universitaire.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16^{2/3} unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7^{1/3} unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4^{1/3} unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.⁶
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.⁶
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

⁶ Pour permettre aux collèves d'offrir aux élèves admis qui n'auront pas réussi le programme de formation Chimie 534 à l'ordre secondaire une formation équivalente en Chimie, le Ministre s'est prévalu de l'article 13 du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC). Il permet ainsi que le programme *Soins infirmiers* ne comprenne pas tous les éléments visés aux articles 7 à 11 du Règlement et ce, pour une durée n'excédant pas cinq ans.

Ainsi, pour les années 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004, des activités d'apprentissage en Chimie, adaptées aux besoins spécifiques du programme *Soins infirmiers* et reliées aux objectifs **du domaine de la culture scientifique et technologique de la formation générale complémentaire** (4 unités), seront obligatoires pour celles et ceux qui n'auront pas réussi Chimie 534.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(65 unités)

CODE : 01Q0

ANALYSER LA FONCTION DE TRAVAIL.

CODE : 01Q1

DÉVELOPPER UNE VISION INTÉGRÉE DU CORPS HUMAIN ET DE SON FONCTIONNEMENT.

CODE : 01Q2

COMPOSER AVEC LES RÉACTIONS ET LES COMPORTEMENTS D'UNE PERSONNE.

CODE : 01Q3

SE RÉFÉRER À UNE CONCEPTION DE LA DISCIPLINE INFIRMIÈRE POUR DÉFINIR SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE.

CODE : 01Q4

UTILISER DES MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DES MÉTHODES DE SOINS.

CODE : 01Q5

CODE : 01Q6

COMPOSER AVEC DES RÉALITÉS SOCIALES ET CULTURELLES LIÉES À LA SANTÉ.

CODE : 01Q7

RELIER DES DÉSORDRES IMMUNOLOGIQUES ET DES INFECTIONS AUX MÉCANISMES PHYSIOLOGIQUES ET MÉTABOLIQUES.

CODE : 01Q8

CODE : 01Q9

ÉTABLIR DES LIENS ENTRE LA PHARMACOTHÉRAPIE ET UNE SITUATION CLINIQUE.

CODE : 01QA

CODE : 01QB

CODE : 01QD

CODE : 01QE

INTERVENIR AUPRÈS D'ADULTES ET DE PERSONNES ÂGÉES HOSPITALISÉS REQUÉRANT DES SOINS INFIRMIERS DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

CODE : 01QF

CONCEVOIR SON RÔLE EN S'APPUYANT SUR L'ÉTHIQUE ET SUR LES VALEURS DE LA PROFESSION.

CODE : 01QG

APPLIQUER DES MESURES D'URGENCE.

CODE : 01QH

INTERVENIR AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE REQUÉRANT DES SOINS INFIRMIERS EN PÉRINATALITÉ.

CODE : 01QJ

INTERVENIR AUPRÈS D'ENFANTS AINSI QUE D'ADOLESCENTES ET ADOLESCENTS REQUÉRANT DES SOINS INFIRMIERS.

CODE : 01QK

CODE : 01QL

INTERVENIR AUPRÈS DE PERSONNES REQUÉRANT DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE.

CODE : 01QM

INTERVENIR AUPRÈS D'ADULTES ET DE PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE REQUÉRANT DES SOINS INFIRMIERS EN ÉTABLISSEMENT.

HARMONISATION

Le programme d'études techniques *Soins infirmiers 180.A0* a été conçu et rédigé dans le cadre d'un projet d'harmonisation avec le programme d'études professionnelles *Santé, assistance et soins infirmiers* (5235), dont les résultats sont à venir.

L'harmonisation a pour but d'optimiser le cheminement de l'élève durant sa formation, en facilitant son passage d'un programme à un autre ou d'un ordre d'enseignement à un autre, en évitant la duplication des apprentissages.

DEUXIÈME PARTIE

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le propos du texte. 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3 Choisir les éléments d'analyse. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 2-2-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.</p> <p>2 Comparer des textes.</p> <p>3 Déterminer un point de vue critique.</p> <p>4 Élaborer un plan de rédaction.</p> <p>5 Rédiger et réviser une dissertation critique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.</p> <p>2.1 Choix pertinent des critères de comparaison.</p> <p>2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.</p> <p>3.1 Pertinence du point de vue critique.</p> <p>4.1 Pertinence et cohérence du plan.</p> <p>4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.</p> <p>5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation.</p> <p>5.2 Emploi d'arguments appropriés.</p> <p>5.3 Justification du point de vue critique.</p> <p>5.4 Pertinence des exemples choisis.</p> <p>5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.</p> <p>5.6 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.8 Respect du registre de langue approprié.</p> <p>5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite.</p> <p>5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-4</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.</p> <p>1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.</p> <p>1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.</p> <p>2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.</p> <p>2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution.</p> <p>2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.</p> <p>3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.</p> <p>3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.</p> <p>3.3 Respect des règles de l'argumentation.</p> <p>3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE		CODE : 000E
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.		
Éléments		
1	Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	
2	Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	
3	Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	
Critères de performance		
1.1	Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.	
1.2	Usage approprié des concepts clés.	
2.1	Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions.	
2.2	Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.	
3.1	Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.	
3.2	Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées.	
3.3	Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.	
3.4	Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Philosophie	
Pondération :	3-0-3	
Nombre d'unités :	2	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral simple.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.</p> <p>3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.</p> <p>3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.</p> <p>3.3 Échanges d'idées pertinents.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.</p> <p>4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral authentique.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.</p> <p>2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.</p> <p>3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</p> <p>3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.</p> <p>3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.</p> <p>3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.</p> <p>4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte.</p> <p>2.3 Identification de la structure du texte.</p> <p>2.4 Identification de l'intention de l'auteur.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents.</p> <p>3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.</p> <p>3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects.</p> <p>4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte.</p> <p>4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p> <p>1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</p> <p>1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</p> <p>1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</p> <p>1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p> <p>2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</p> <p>2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</p> <p>2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</p> <p>2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.</p> <p>2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0064
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.		
Éléments		
1	Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	
2	Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	
3	Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	
4	Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	
Critères de performance		
		1.1 Utilisation appropriée de la documentation.
		1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.
		2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.
		2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.
		3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.
		3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.
		3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.
		4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Éducation physique	
Pondération :	1-1-1	
Nombre d'unités :	1	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p> <p style="text-align: center;">ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 000K
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Produire différents types de discours oraux et écrits.		
Éléments		
1	Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	
2	Déterminer un sujet et un objectif de communication.	
3	Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	
4	Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	
5	Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	
6	Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	
		Critères de performance
		1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.
		1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.
		1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
		2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
		3.1 Choix approprié des sources d'information.
		3.2 Choix pertinent des éléments d'information.
		4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.
		4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.
		5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes.
		5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.
		5.3 Précision et richesse du vocabulaire.
		5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
		5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
		6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.
		6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.
		6.3 Précision et richesse du vocabulaire.
		6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Français	
Nombre d'heures-contact :	60	
Nombre d'unités :	2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : PHILOSOPHIE		CODE : 000T
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.</p> <p>2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.</p> <p>3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Définition des notions de base de l'éthique.</p> <p>1.2 Utilisation appropriée des notions.</p> <p>1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.</p> <p>2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.</p> <p>3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.</p> <p>3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation.</p> <p>3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.</p> <p>3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.</p> <p>4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques.</p> <p>4.2 Justification rationnelle de la position choisie.</p> <p>4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.</p> <p>3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.</p> <p>3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes.</p> <p>3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études.</p> <p>3.3 Propos pertinents.</p> <p>3.4 Application satisfaisante du code grammatical.</p> <p>4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots.</p> <p>4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Communication appropriée à la situation.</p> <p>3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</p> <p>3.4 Application convenable du code grammatical.</p> <p>4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.</p> <p>4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)		CODE : 000N
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments		
1	Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	
2	Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	
3	Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	
4	Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	
Critères de performance		
		1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
		1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
		2.1 Identification du sens général.
		2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
		2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
		3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.
		3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
		3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
		4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.
		4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.
		4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.
		4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 000P
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.		
Éléments		
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	Critères de performance	
	1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.	
	1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.	
	1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.	
	1.4 Utilisation correcte du code grammatical.	
	1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.	
2 Analyser des textes complexes.	2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.	
	2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.	
	2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.	
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.	
	3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.	
	3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.	
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	4.1 Respect du sens.	
	4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.	
	4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.</p> <p>3 Établir des conclusions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de l'historique de la problématique.</p> <p>1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés.</p> <p>1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.</p> <p>2.1 Formulation claire d'une question.</p> <p>2.2 Sélection de données documentaires pertinentes.</p> <p>2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie.</p> <p>3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés.</p> <p>3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.</p> <p>3.4 Élargissement de la question analysée.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.</p> <p>1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels.</p> <p>3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.</p> <p>3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres). <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2.1 Description claire et précise du problème.</p> <p>2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).</p> <p>3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.</p> <p>3.2 Respect de la procédure expérimentale établie.</p> <p>3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.</p> <p>3.4 Présentation claire et adéquate des résultats.</p> <p>3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE		CODE : 000Z
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message oral.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné.</p> <p><hr/></p> <p>1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>3.7 Dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact: 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3 Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4 Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</p> <p>2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</p> <p>3.3 Prononciation et intonation justes.</p> <p>3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</p> <p>3.5 Cohérence du message exprimé.</p> <p>3.6 Réponses pertinentes à des questions.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</p> <p>4.2 Justesse du vocabulaire.</p> <p>4.3 Cohérence de l'ensemble du texte.</p> <p>4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE	
OBJECTIF	STANDARD
ET INFORMATIQUE CODE : 0011	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes. 3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. 4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. 5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Brève définition des notions.</p> <p>1.2 Exécution correcte des opérations de base.</p> <p>1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.</p> <p>2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.3 Choix approprié en fonction des besoins.</p> <p>3.1 Démarche planifiée et méthodique.</p> <p>3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés.</p> <p>3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte.</p> <p>3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.</p> <p>4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte.</p> <p>4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.</p> <p>2 Caractériser des courants artistiques.</p> <p>3 Commenter un produit artistique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.</p> <p>2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.</p> <p>3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.</p> <p>2 Utiliser le médium.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</p> <p>2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</p> <p>2.2 Application adéquate des techniques artistiques.</p> <p>2.3 Respect des exigences du mode de production.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION SPÉCIFIQUE**

Code : 01Q0

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Caractériser la fonction d'infirmière et d'infirmier et ses conditions d'exercice.</p> <p>2 Examiner les tâches liées à la fonction de travail.</p> <p>3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.</p> <p>4 Examiner la législation s'appliquant à l'exercice professionnel.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En se référant à l'organisation actuelle du réseau de la santé et des services sociaux.• À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur.• À partir d'information concernant les établissements de santé des secteurs public ou privé.• À l'aide de données récentes sur la profession. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Pertinence de l'information recueillie.</p> <p>1.2 Définition précise de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.</p> <p>1.3 Reconnaissance juste des milieux de travail et du rôle des divers intervenants.</p> <p>1.4 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur de la santé.</p> <p>1.5 Reconnaissance des cheminements de carrière possibles.</p> <p>2.1 Examen convenable des tâches ainsi que des conditions d'exécution et des exigences s'y rapportant.</p> <p>2.2 Mise en relation du processus de travail et des tâches.</p> <p>2.3 Prise en considération des principaux modèles d'organisation du travail.</p> <p>3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.</p> <p>3.2 Reconnaissance des habiletés et des comportements particuliers à l'exercice infirmier dans certains milieux cliniques.</p> <p>4.1 Reconnaissance du rôle, des pouvoirs et des responsabilités des différents organismes liés à la profession.</p> <p>4.2 Examen attentif du contexte juridique lié à l'exercice de la profession.</p> <p>4.3 Reconnaissance des limites de l'exercice de la profession.</p>

Code : 01Q1

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1 Se représenter le corps humain du point de vue de l'anatomie .2 Se représenter le corps humain comme un ensemble de systèmes.3 Établir des liens entre la nutrition et le fonctionnement de l'organisme.4 Concevoir le corps humain comme un organisme en recherche d'équilibre.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En vue :<ul style="list-style-type: none">- d'identifier des besoins de santé;- de saisir des problématiques en matière de santé.• À partir d'information clinique, médicale et scientifique.• À l'aide d'ouvrages de référence.• En utilisant la terminologie des sciences de la santé. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Localisation précise des régions et des structures anatomiques du corps.1.2 Reconnaissance précise de l'organisation structurale du corps.1.3 Justesse de la représentation.2.1 Désignation exacte de la fonction des organes constituant chacun des systèmes.2.2 Reconnaissance des caractéristiques physiologiques des systèmes.2.3 Mise en évidence des liens fonctionnels entre les systèmes.3.1 Identification des composés et des réactions chimiques essentiels au fonctionnement de l'organisme.3.2 Reconnaissance des principaux nutriments, de leur apport fonctionnel et de leurs sources alimentaires.3.3 Reconnaissance des facteurs pouvant influencer sur les besoins nutritionnels de l'organisme.4.1 Définition précise des mécanismes contribuant à l'homéostasie.4.2 Reconnaissance des conditions favorisant l'homéostasie.4.3 Reconnaissance des facteurs à l'origine des perturbations de l'homéostasie.

Code : 01Q1	
5 Saisir l'incidence d'un déséquilibre biologique sur le fonctionnement de l'organisme.	5.1 Prise en considération des modalités d'apparition du déséquilibre. 5.2 Détermination juste des processus physiologiques et des réactions systémiques. 5.3 Mise en relation pertinente des manifestations physiologiques ou métaboliques et du déséquilibre. 5.4 Prise en considération du caractère évolutif du déséquilibre.

Code : 01Q2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Composer avec les réactions et les comportements d'une personne.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir un contact initial avec la personne.</p> <p>2 Décrire les réactions et les comportements de la personne.</p> <p>3 Interpréter les réactions et les comportements de la personne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• Avec des personnes de tous les âges.• Dans des situations professionnelles variées.• En collaboration avec des personnes-ressources professionnelles.• À l'aide d'ouvrages de référence.• Dans le respect des règles de déontologie. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Manifestation d'ouverture et de disponibilité.</p> <p>1.2 Utilisation d'une approche adaptée à la personne et au contexte.</p> <p>1.3 Efficacité de la communication.</p> <p>1.4 Utilisation d'un langage approprié.</p> <p>2.1 Manifestation de vigilance, d'attention et de perspicacité.</p> <p>2.2 Prise en considération du stade de développement de la personne.</p> <p>2.3 Prise en considération des facteurs environnementaux susceptibles d'influer sur la personne.</p> <p>2.4 Relevé des indices verbaux et non verbaux permettant de cerner les réactions et les comportements de la personne.</p> <p>2.5 Description claire et concise.</p> <p>2.6 Emploi d'une terminologie appropriée.</p> <p>3.1 Prise en considération de la situation.</p> <p>3.2 Établissement de liens pertinents entre les réactions et les comportements observés et le développement normal.</p> <p>3.3 Identification correcte des mécanismes d'adaptation de la personne.</p> <p>3.4 Reconnaissance des principaux mécanismes de défense de la personne.</p> <p>3.5 Reconnaissance des indices de perturbation possible.</p>

Code : 01Q2	
4 Apprécier le potentiel de dangerosité d'une situation.	<p>4.1 Manifestation de vigilance.</p> <p>4.2 Relevé précis des changements significatifs d'attitudes et de comportements.</p> <p>4.3 Identification des comportements précurseurs de violence envers soi.</p> <p>4.4 Reconnaissance rapide des signes précurseurs d'une agression dirigée vers autrui.</p>
5 Réagir à des situations à risques.	<p>5.1 Application rigoureuse du protocole d'intervention particulier à la situation.</p> <p>5.2 Utilisation de mesures visant à protéger la personne et l'entourage.</p> <p>5.3 Adoption de comportements visant à assurer sa propre sécurité.</p> <p>5.4 Empressement à signaler la situation et à s'en remettre aux personnes-ressources.</p>
6 Effectuer une auto évaluation.	<p>6.1 Examen critique de ses réactions et de ses comportements.</p> <p>6.2 Appréciation de sa capacité à faire une lecture pertinente des réactions et des comportements d'une personne.</p> <p>6.3 Appréciation réaliste de la qualité de son intervention.</p>

Code : 01Q3

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir sa pratique professionnelle.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Appuyer son action sur les assises de l'exercice professionnel.</p> <p>2 Se baser sur un modèle conceptuel dans l'exercice de ses fonctions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À partir des orientations et des règles de pratique professionnelle établies par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.• À partir d'un modèle conceptuel pour la discipline infirmière.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'instruments de travail;- d'ouvrages de référence.• En utilisant la terminologie propre à la discipline infirmière et aux sciences de la santé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du caractère unique et multidimensionnel de la personne.</p> <p>1.2 Recours à une conception actuelle de la santé.</p> <p>1.3 Prise en considération des facteurs environnementaux pouvant influencer sur les besoins et les expériences en santé.</p> <p>1.4 Utilisation d'une approche individualisée.</p> <p>1.5 Prise en considération de l'approche des soins de santé primaires.</p> <p>1.6 Expression d'une volonté d'intégrer les concepts centraux de la discipline infirmière.</p> <p>2.1 Établissement de liens pertinents entre les assises de l'exercice de la profession et le modèle conceptuel.</p> <p>2.2 Souci de transposer dans son action les postulats et les valeurs du modèle.</p> <p>2.3 Adoption d'attitudes et de comportements en accord avec le modèle conceptuel.</p> <p>2.4 Utilisation correcte des outils de travail élaborés selon le modèle.</p>

Code : 01Q3

3 Utiliser une démarche de soins.

- 3.1 Respect rigoureux des étapes de la démarche.
- 3.2 Recours approprié aux sources d'information.
- 3.3 Analyse et interprétation pertinentes de l'information.
- 3.4 Formulation convenable du problème, des objectifs et des actions à entreprendre.
- 3.5 Évaluation constructive des actions, des moyens et des résultats.

Code : 01Q4

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="204 450 507 479">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="204 488 671 546">Utiliser des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins.</p> <p data-bbox="204 1088 528 1122">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="204 1128 663 1189">1 Accomplir les étapes préparatoires à l'application de la méthode.</p> <p data-bbox="204 1447 651 1507">2 Procéder à l'examen clinique d'une personne.</p>	<p data-bbox="751 450 1034 479">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="751 495 1347 1039" style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• Au près de personnes de tous les âges.• En référence à un plan de soins et à un plan de traitement.• En collaboration avec des professionnelles et professionnels de la santé.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de données cliniques;- d'ordonnances médicales;- de protocoles, de consignes et de formulaires.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'instruments, d'outils de soins et de tests d'évaluation;- d'ouvrages de référence.• En respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p data-bbox="751 1088 1050 1122">Critères de performance</p> <p data-bbox="751 1128 1294 1189">1.1 Prise en considération de l'état physique et psychologique de la personne.</p> <p data-bbox="751 1196 1347 1229">1.2 Détermination des contre-indications possibles.</p> <p data-bbox="751 1236 1374 1296">1.3 Préparation appropriée de la personne : confort et sécurité.</p> <p data-bbox="751 1303 1206 1337">1.4 Préparation rigoureuse du matériel.</p> <p data-bbox="751 1344 1385 1404">1.5 Information et consignes adaptées à la personne et à la situation.</p> <p data-bbox="751 1447 1278 1507">2.1 Recherche minutieuse des manifestations cliniques objectives et subjectives.</p> <p data-bbox="751 1514 1385 1574">2.2 Respect rigoureux des méthodes d'auscultation, de palpation, d'inspection et de percussion.</p> <p data-bbox="751 1581 1257 1641">2.3 Repérage des caractéristiques cliniques significatives.</p> <p data-bbox="751 1648 1262 1709">2.4 Mise en relation pertinente des données recueillies.</p> <p data-bbox="751 1715 1374 1776">2.5 Prise en considération des réactions et de l'état de la personne.</p>

Code : 01Q4	
3 Effectuer la surveillance des paramètres d'ordre physique.	<p>3.1 Prise en considération des facteurs pouvant modifier les résultats de l'évaluation.</p> <p>3.2 Respect des principes et des étapes d'exécution.</p> <p>3.3 Justesse de la mesure et de l'observation des paramètres.</p> <p>3.4 Interprétation pertinente des résultats.</p> <p>3.5 Vérification des données obtenues par monitoring.</p> <p>3.6 Communication rapide de tout changement ou de résultats anormaux.</p> <p>3.7 Réaction appropriée à la situation.</p>
4 Apprécier les fonctions cognitives et les fonctions affectives d'une personne.	<p>4.1 Prise en considération des facteurs susceptibles d'influer sur la personne.</p> <p>4.2 Utilisation efficace et sécuritaire des outils ou tests d'évaluation.</p> <p>4.3 Appréciation juste de l'orientation, de la mémoire, de la concentration et du calcul, du jugement et du processus de la pensée.</p> <p>4.4 Appréciation juste du comportement, des réactions et de l'état émotionnel de la personne.</p> <p>4.5 Réaction appropriée à la situation.</p>
5 Apprécier l'autonomie fonctionnelle d'une personne.	<p>5.1 Prise en considération de l'état de santé, des habitudes de vie et des ressources de la personne.</p> <p>5.2 Appréciation juste de la capacité de la personne à accomplir les activités domestiques et les activités de la vie quotidienne.</p> <p>5.3 Perspicacité et discernement quant aux besoins d'assistance de la personne.</p>
6 Effectuer des soins dits autonomes et de collaboration.	<p>6.1 Vérification minutieuse de l'ordonnance, du plan de traitement ou du plan de soins.</p> <p>6.2 Respect rigoureux des principes et des étapes d'exécution des soins.</p> <p>6.3 Dextérité et sécurité dans l'exécution de la méthode de soins.</p> <p>6.4 Application judicieuse des mesures d'assistance et de soutien pour les activités de la vie quotidienne.</p> <p>6.5 Manipulation et élimination sécuritaires du matériel et des déchets biomédicaux.</p> <p>6.6 Utilisation judicieuse d'outils complémentaires de soins autorisés par l'ordre professionnel.</p>

Code : 01Q4	
7 Administrer des médicaments par les différentes voies.	<p>7.1 Prise en considération de l'ordonnance médicale .</p> <p>7.2 Choix judicieux du matériel en fonction de la voie d'administration et des caractéristiques physiques de la personne.</p> <p>7.3 Respect des principes et des règles de préparation, de vérification et d'administration des médicaments.</p> <p>7.4 Dextérité et sécurité dans l'exécution de la méthode.</p> <p>7.5 Manipulation et élimination sécuritaires du matériel et des déchets biomédicaux.</p>
8 Consigner l'information au dossier.	<p>8.1 Respect strict des règles de rédaction.</p> <p>8.2 Précision des données inscrites.</p> <p>8.3 InSCRIPTION de toute l'information pertinente.</p> <p>8.4 Emploi d'une terminologie appropriée.</p>

Code : 01Q5

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Établir une communication aidante avec la personne et ses proches.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Entrer en relation avec la personne et son entourage.</p> <p>2 Créer une alliance avec la personne et son entourage.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• Dans des situations professionnelles variées.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de données cliniques;- du dossier de santé d'une personne, d'un plan d'intervention ou d'un plan de soins.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'instruments de collecte de données et de grilles d'évaluation;- d'ouvrages de référence.• Dans le respect des règles de déontologie. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Prise en considération des caractéristiques physiques, psychologiques et socioculturelles de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur.</p> <p>1.2 Manifestation de réceptivité et de partage.</p> <p>1.3 Écoute attentive et respectueuse.</p> <p>1.4 Utilisation appropriée des techniques de communication verbale.</p> <p>1.5 Utilisation avisée de la communication non-verbale.</p> <p>2.1 Clarification des besoins, des attentes et des valeurs des personnes concernées.</p> <p>2.2 Justesse et clarté de l'information transmise aux personnes quant à leurs droits et responsabilités.</p> <p>2.3 Respect des valeurs, des besoins, des attentes et de la capacité d'autodétermination.</p> <p>2.4 Expression d'une volonté de s'engager et de susciter l'engagement des personnes dans la planification des soins.</p> <p>2.5 Établissement d'une entente claire avec la personne et son entourage.</p> <p>2.6 Pertinence du soutien offert à la personne et à son entourage.</p>

Code : 01Q5	
3 Conduire un entretien.	<p>3.1 Planification judicieuse de l'entretien.</p> <p>3.2 Entente claire avec la personne quant au but et au déroulement de l'entretien.</p> <p>3.3 Pertinence des interventions en fonction du type d'entretien.</p> <p>3.4 Efficacité de la communication à chacune des phases de l'entretien.</p> <p>3.5 Évaluation appropriée, avec la personne, de l'atteinte du but poursuivi.</p>
4 Interagir dans le cadre d'une relation aidante.	<p>4.1 Appréciation de l'état émotionnel et du besoin d'aide de la personne.</p> <p>4.2 Manifestation d'une volonté de susciter et d'accueillir l'expression du vécu de la personne.</p> <p>4.3 Établissement conjoint d'objectifs précis et réalistes.</p> <p>4.4 Pertinence des attitudes et des comportements.</p> <p>4.5 Utilisation judicieuse des techniques de communication verbale et non verbale.</p> <p>4.6 Prise en considération de l'effet de ses propres besoins et émotions.</p> <p>4.7 Approche appropriée à la phase de la relation aidante.</p>
5 Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé.	<p>5.1 Respect des valeurs, des besoins, des attentes et de la capacité d'autodétermination de la personne.</p> <p>5.2 Soutien adapté à la personne au moment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la clarification de la problématique; - l'exploration des avenues possibles; - le choix d'une option. <p>5.3 Respect de la décision de la personne.</p>
6 Accompagner une personne qui traverse un deuil ou subit une perte ainsi que son entourage.	<p>6.1 Prise en considération des besoins particuliers des personnes en cause.</p> <p>6.2 Pertinence de l'information transmise sur le processus de deuil ou de perte et sur les réactions qu'il provoque.</p> <p>6.3 Interventions appropriées aux comportements et aux réactions des personnes concernées.</p> <p>6.4 Manifestation d'attitudes aidantes.</p>

Code : 01Q5

7 Porter un jugement sur les relations établies.

- 7.1 Analyse pertinente de ses réactions.
- 7.2 Examen critique de ses attitudes et ses comportements.
- 7.3 Prise en considération des limites à son engagement personnel et professionnel.
- 7.4 Détermination réaliste de ses forces et de ses lacunes.
- 7.5 Détermination de moyens concrets pour améliorer la qualité de ses relations interpersonnelles.

Code : 01Q6

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Considérer le contexte social dans lequel s'inscrit sa pratique professionnelle.</p> <p>2 Tenir compte du contexte familial de la personne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• En se référant aux lois, aux politiques et aux mesures sociales et économiques en matière de santé.• Dans des situations professionnelles variées.• En collaboration avec des professionnelles et des professionnels.• À partir de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues.• À l'aide d'ouvrages de référence.• Dans le respect:<ul style="list-style-type: none">- des règles de déontologie;- des droits de la personne. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Prise en considération de la dimension sociale de la santé et de la maladie.</p> <p>1.2 Prise en considération de la nature et de l'organisation des soins et des services de santé offerts à une population.</p> <p>1.3 Reconnaissance des caractéristiques démographiques d'une population donnée.</p> <p>1.4 Reconnaissance des inégalités sociales en matière de santé.</p> <p>1.5 Reconnaissance de l'incidence des changements sociaux sur sa pratique professionnelle.</p> <p>2.1 Prise en considération des valeurs familiales auxquelles se réfère la personne.</p> <p>2.2 Prise en considération du type de famille dans laquelle vit la personne.</p> <p>2.3 Prise en considération des relations familiales.</p> <p>2.4 Prise en considération du rôle de la personne dans la famille et de la perception qu'elle en a.</p> <p>2.5 Vigilance quant aux risques ou aux signes de violence, de négligence ou de maltraitance.</p> <p>2.6 Recherche de liens possibles entre la situation de santé de la personne et le contexte familial.</p>

Code : 01Q6

- 3 Tenir compte des caractéristiques socioculturelles de la personne.
- 4 Évaluer ses attitudes et ses comportements par rapport à la diversité socioculturelle.

- 3.1 Prise en considération :
- du style de vie de la personne;
 - de sa condition sociale;
 - de son appartenance ethnique, culturelle, religieuse, etc.;
 - de l'existence d'un ou de plusieurs problèmes dits «sociaux» (itinérance, marginalité, prostitution, toxicomanie, etc.).
- 3.2 Prise en considération des valeurs et des croyances de la personne.
- 3.3 Manifestation d'habiletés favorisant la communication et l'établissement d'un climat de confiance.
- 3.4 Appréciation des attitudes et des comportements de la personne relativement à la santé et à la maladie.
- 4.1 Évaluation de ses réactions spontanées.
- 4.2 Examen de ses préjugés.
- 4.3 Appréciation juste de sa capacité relationnelle et de son ouverture d'esprit.
- 4.4 Détermination de moyens concrets visant l'amélioration de son interaction.

Code : 01Q7

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Relier des désordres immunologiques et des infections aux mécanismes physiologiques et métaboliques.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1 Préciser l'action d'un agent agresseur sur l'organisme humain.2 Définir les réactions de l'organisme agressé.3 Décrire le désordre infectieux ou immunologique.4 Relier le désordre immuno-pathologique et la thérapeutique.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En vue de saisir diverses problématiques en matière de santé.• À partir d'information clinique, médicale et scientifique.• À l'aide d'ouvrages de référence.• En utilisant la terminologie des sciences de la santé. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Reconnaissance des caractéristiques du type d'agresseur.1.2 Prise en considération du mode de transmission.1.3 Description précise du pouvoir pathogène.2.1 Mise en évidence des activités de résistance de l'organisme agressé.2.2 Reconnaissance des conditions favorables ou contraires à l'homéostasie.2.3 Reconnaissance des fonctions physiologiques et métaboliques perturbées.2.4 Prise en considération du caractère évolutif du déséquilibre biologique.3.1 Détermination précise des phases de développement du désordre.3.2 Reconnaissance du processus physiologique du désordre.3.3 Description précise des manifestations physiologiques et métaboliques.3.4 Reconnaissance des caractéristiques épidémiologiques du désordre.4.1 Prise en considération des manifestations physiologiques et métaboliques.4.2 Reconnaissance des examens contribuant au diagnostic.4.3 Prise en considération du type d'agent agresseur.4.4 Mise en évidence des principes qui sous-tendent la thérapeutique.

Code : 01Q7

5 Examiner les mesures de prévention ou de contrôle d'une infection.

- 5.1 Reconnaissance du processus infectieux.
- 5.2 Repérage judicieux des risques de contamination.
- 5.3 Reconnaissance des barrières nécessaires à la prévention et au contrôle de l'infection.
- 5.4 Prise en considération des précautions universelles.
- 5.5 Prise en considération des règles et des procédures de travail en milieu stérile et en milieu contaminé.
- 5.6 Prise en considération des mesures de sécurité s'appliquant à la manipulation et à l'élimination sécuritaires des déchets biomédicaux.

Code : 01Q8

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies et aux problèmes relevant du domaine infirmier.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Décrire la pathologie</p> <p>2 Relier les résultats des examens et la pathologie diagnostiquée.</p> <p>3 Relier la pathologie et la thérapeutique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• Pour des problèmes de santé physique et mentale affectant des personnes de tous les âges.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de données cliniques et d'un dossier de santé;- d'un diagnostic médical.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- de documents traitant des problèmes infirmiers;- d'ouvrages de référence.• En utilisant la terminologie des sciences infirmières et des sciences de la santé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Définition exacte de la pathologie.</p> <p>1.2 Reconnaissance du processus physiopathologique.</p> <p>1.3 Mise en relation pertinente des manifestations cliniques et du problème de santé diagnostiqué.</p> <p>1.4 Appréciation juste des facteurs de risques.</p> <p>1.5 Reconnaissance précise de l'étiologie.</p> <p>1.6 Prise en considération des facteurs épidémiologiques.</p> <p>1.7 Reconnaissance du processus évolutif et des complications possibles.</p> <p>2.1 Consultation attentive du dossier de santé de la personne.</p> <p>2.2 Identification correcte des examens prescrits.</p> <p>2.3 Reconnaissance des résultats normaux.</p> <p>2.4 Appréciation juste des écarts entre les résultats et la normalité.</p> <p>3.1 Reconnaissance des modalités thérapeutiques associées à la pathologie.</p> <p>3.2 Définition correcte du ou des traitements prescrits.</p> <p>3.3 Reconnaissance des principes qui sous-tendent les traitements et les soins.</p> <p>3.4 Prise en considération des interventions du plan thérapeutique.</p>

Code : 01Q8	
4 Cerner les problèmes qui relèvent du domaine infirmier en lien avec la situation de santé.	<p>4.1 Analyse rigoureuse de l'ensemble des données.</p> <p>4.2 Identification précise des problèmes actuels ou potentiels qui relèvent du domaine infirmier.</p> <p>4.3 Reconnaissance des facteurs d'influence.</p>
5 Dégager les interventions infirmières.	<p>5.1 Analyse de la situation dans sa globalité.</p> <p>5.2 Détermination judicieuse des soins autonomes.</p> <p>5.3 Spécification des soins relevant de la collaboration interdisciplinaire.</p>

Code : 01Q9

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Établir des liens entre la pharmacothérapie et une situation clinique.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Interpréter une ordonnance médicale relativement à la médication.</p> <p>2 Lier les manifestations cliniques et le médicament prescrit.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• En collaboration avec des professionnelles et professionnels de la santé.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de la Loi sur les stupéfiants et ses règlements;- de la Loi sur les aliments et drogues et ses règlements;- du Règlement sur les actes visés à l'article 31 de la Loi médicale;- des règles en vigueur dans l'établissement de santé;- d'ordonnances médicales;- du dossier de santé d'une personne, d'un plan d'intervention et d'un plan de soins;- de données cliniques.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- de formulaires;- d'ouvrages de référence.• Dans le respect :<ul style="list-style-type: none">- de la législation;- des règles de déontologie. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance juste du type d'ordonnance.</p> <p>1.2 Identification correcte de la classe de médicament.</p> <p>1.3 Décodage précis :<ul style="list-style-type: none">- de la dose prescrite;- de la forme pharmaceutique;- de la voie et de l'horaire d'administration.</p> <p>2.1 Prise en considération de la classe de médicaments.</p> <p>2.2 Définition correcte des mécanismes d'action du médicament.</p> <p>2.3 Reconnaissance des indications et des contre-indications par rapport à la situation clinique.</p> <p>2.4 Reconnaissance d'alternatives possibles à la médication.</p>

Code : 01Q9	
3 Anticiper les effets du médicament.	<p>3.1 Prise en considération des principes de pharmacocinétique et de pharmacodynamie.</p> <p>3.2 Prise en considération des risques d'interactions médicamenteuses, d'intolérance et d'allergie.</p> <p>3.3 Reconnaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des effets thérapeutiques; - des effets secondaires; - des effets toxiques. <p>3.4 Prise en considération des risques d'accoutumance ou de dépendance.</p>
4 Préciser les conditions d'administration du médicament.	<p>4.1 Respect des principes de pharmacocinétique et de pharmacodynamie.</p> <p>4.2 Analyse rigoureuse des données cliniques afin de décider :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'administrer ou non le médicament; - de la dose à administrer; - de la voie d'administration à privilégier. <p>4.3 Justification pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la décision d'administrer ou non le médicament; - de la dose à administrer; - de la voie d'administration retenue. <p>4.4 Respect des principes et des précautions s'appliquant à la préparation et à l'administration du médicament.</p> <p>4.5 Prise en considération des facteurs physiologiques, psychologiques et environnementaux influant sur l'action des médicaments.</p>
5 Sélectionner des mesures de soutien relatives à la médication.	<p>5.1 Choix judicieux de l'information à transmettre à la personne.</p> <p>5.2 Reconnaissance des principes et des directives s'appliquant à l'automédication.</p> <p>5.3 Prise en considération des risques de non-observance.</p> <p>5.4 Choix de mesures pertinentes d'appui à l'observance.</p>

Code : 01Q9

6 Prévoir un suivi de l'ordonnance.

6.1 Reconnaissance des critères d'efficacité thérapeutique.

6.2 Prise en considération des effets secondaires.

6.3 Attention portée :

- aux signes de surdosage;
- aux complications associées au mode d'administration.;
- aux signes d'intolérance ou d'allergie.

6.4 Prise en considération des règles d'inscription de l'information.

6.5 Description précise des réactions de la personne.

Code : 01QA

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Enseigner à la personne et à ses proches.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Déterminer les besoins et les attentes en matière d'information et d'apprentissage.</p> <p>2 Fournir de l'information en matière de santé, de soins et de services.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En vue de la promotion de la santé, de la prévention de la maladie, du traitement ou de la réadaptation.• En se référant à l'article 37 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers.• En collaboration avec d'autres professionnelles ou professionnels.• À partir de plans ou de programmes d'enseignement.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- de matériel didactique;- d'équipement informatique et audiovisuel;- d'ouvrages de référence.• En respectant les principes pédagogiques.• En utilisant un langage adapté à la personne. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Appréciation juste de la capacité d'apprentissage de la ou des personnes sur le plan physique, intellectuel et psychologique.</p> <p>1.2 Appréciation juste de la motivation à apprendre.</p> <p>1.3 Clarification de la nature des besoins et des attentes.</p> <p>1.4 Prise en considération des connaissances actuelles de la ou des personnes.</p> <p>1.5 Vérification de l'incidence possible des facteurs socioculturels.</p> <p>2.1 Sélection d'un contenu pertinent en fonction du besoin déterminé.</p> <p>2.2 Utilisation d'une approche adaptée aux personnes visées.</p> <p>2.3 Clarté des renseignements fournis.</p> <p>2.4 Vérification de la compréhension de l'information.</p> <p>2.5 Évaluation de la réponse apportée au besoin.</p>

Code : 01QA	
3 Structurer une activité d'enseignement.	<p>3.1 Détermination de priorités d'enseignement correspondant aux besoins définis.</p> <p>3.2 Établissement d'objectifs d'apprentissage pertinents et réalistes.</p> <p>3.3 Sélection du contenu et du matériel pédagogique appropriés.</p> <p>3.4 Choix d'une méthode convenant à la ou aux personnes et à la situation.</p> <p>3.5 Choix d'un moment opportun.</p>
4 Donner de l'enseignement sur une base individuelle.	<p>4.1 Création et maintien d'un climat propice à l'apprentissage.</p> <p>4.2 Explication précise des objectifs poursuivis.</p> <p>4.3 Intervention adaptée à l'état de la personne et à ses besoins immédiats.</p> <p>4.4 Manifestation d'une attitude chaleureuse et respectueuse.</p> <p>4.5 Pertinence du soutien accordé à la personne.</p>
5 Donner de l'information à un petit groupe de personnes.	<p>5.1 Création et maintien d'un climat propice à l'apprentissage et aux échanges de vues.</p> <p>5.2 Explication précise des objectifs poursuivis et du déroulement de l'activité.</p> <p>5.3 Utilisation correcte de techniques de base en animation.</p> <p>5.4 Pertinence du soutien accordé aux participantes et aux participants.</p>
6 Évaluer les résultats de l'activité.	<p>6.1 Évaluation correcte avec la ou les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des apprentissages réalisés; - du déroulement de l'activité; - de l'atteinte des objectifs. <p>6.2 Évaluation judicieuse de ses habiletés à transmettre de l'information et à enseigner.</p>
7 Consigner l'information au dossier.	<p>7.1 Respect strict des règles de rédaction.</p> <p>7.2 Précision des données inscrites.</p> <p>7.3 Inscription de toute l'information pertinente.</p> <p>7.4 Emploi d'une terminologie appropriée.</p>

Code : 01QB

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Assister la personne dans le maintien et l'amélioration de sa santé.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Effectuer des activités de soins dans le cadre d'un programme de prévention.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• En se référant aux politiques et aux conceptions actuelles en matière de santé.• En vue de la promotion, du maintien de la santé et de la prévention de la maladie.• En collaboration avec des établissements du réseau de la santé, des associations, des organismes ou des institutions.• En collaboration avec les intervenantes et intervenants du milieu de la santé et du milieu communautaire.• À partir de programmes d'enseignement, de programmes de santé et de matériel didactique.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'instruments de mesure et d'appareils;- d'ouvrages de référence.• Dans le respect :<ul style="list-style-type: none">- des règles de déontologie;- de la législation en vigueur;- de l'approche des soins de santé primaires.• En utilisant un langage adapté à la personne. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Prise en considération de la clientèle visée et des objectifs poursuivis.1.2 Préparation rigoureuse de l'activité de soins.1.3 Respect des règles ou des protocoles établis.1.4 Relevé des données pertinentes.1.5 Réponse adaptée aux besoins et aux attentes de la personne.1.6 Interventions effectuées correctement.1.7 Vigilance quant à l'existence ou à l'éventualité d'un problème de santé.1.8 Orientation de la personne vers les ressources appropriées, s'il y a lieu.

Code : 01QB

2 Promouvoir de saines habitudes de vie.	2.1 Utilisation d'une approche individualisée. 2.2 Collecte de l'information pertinente concernant les habitudes et le milieu de vie de la personne. 2.3 Renforcement des saines habitudes. 2.4 Détermination juste, avec la personne, de moyens de maintenir ou d'améliorer sa qualité de vie ou de prévenir les problèmes de santé.
3 Sensibiliser la personne relativement à différentes situations à risques.	3.1 Utilisation d'une approche individualisée. 3.2 Détermination, avec la personne, des risques associés à ses habitudes de vie, à son comportement et à son environnement. 3.3 Information pertinente quant à la nature des risques relevés. 3.4 Recherche, avec la personne, de moyens d'agir sur les facteurs de risques.
4 Soutenir la personne dans la prise en charge de sa santé.	4.1 Respect des droits et des valeurs de la personne. 4.2 Appréciation juste de l'intérêt de la personne pour la recherche d'un mieux-être. 4.3 Évaluation correcte des capacités de la personne. 4.4 Souci de responsabiliser la personne.
5 Apprécier la capacité de prise en charge de la personne à son retour en milieu naturel.	5.1 Détermination du moment opportun pour visiter la personne. 5.2 Qualité du contact établi avec la personne. 5.3 Attention portée au milieu de vie de la personne. 5.4 Relevé des facteurs de risque liés à la personne et à l'environnement. 5.5 Reconnaissance des réactions et de la capacité d'adaptation de la personne et de ses proches à la situation de santé. 5.6 Communication adaptée à l'état de la personne et à ses caractéristiques socioculturelles. 5.7 Validation de la compréhension de l'information contenue dans l'enseignement de départ. 5.8 Transmission de toute l'information pertinente à l'infirmière responsable.

Code : 01QC

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence S'adapter à différentes situations de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Assumer la charge émotionnelle inhérente à l'exercice de son travail.</p> <p>2 Gérer le stress inhérent à l'exercice de la profession.</p> <p>3 Prévenir l'épuisement professionnel.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En tenant compte des exigences et de l'évolution de l'exercice professionnel.• Avec l'aide de ressources professionnelles s'il y a lieu.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'ouvrages de référence;- de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des situations professionnelles génératrices de grande émotion.</p> <p>1.2 Manifestation d'ouverture d'esprit et de discernement.</p> <p>1.3 Examen de ses émotions et de leur mode d'expression.</p> <p>1.4 Recherche de moyens visant le maintien d'un équilibre sur le plan émotionnel.</p> <p>2.1 Relevé des facteurs de stress en milieu professionnel.</p> <p>2.2 Reconnaissance de ses réactions physiologiques et psychologiques au stress.</p> <p>2.3 Examen de sa capacité à composer avec le stress en milieu de travail.</p> <p>2.4 Choix avisé de moyens susceptibles :<ul style="list-style-type: none">- de diminuer son stress;- d'accroître sa capacité à gérer son stress en situation professionnelle.</p> <p>2.5 Souci de préserver un équilibre physique et psychologique.</p> <p>3.1 Reconnaissance des facteurs associés à l'épuisement professionnel.</p> <p>3.2 Dépistage des principaux signes d'épuisement professionnel.</p> <p>3.3 Examen critique de ses besoins personnels et de ses capacités par rapport aux exigences professionnelles.</p> <p>3.4 Recherche de moyens visant à contrer l'épuisement en milieu de travail.</p>

Code : 01QC

<p>4 Réagir en situation de crise.</p>	<p>4.1 Promptitude dans l'établissement d'un contact avec la personne. 4.2 Lecture correcte de la situation. 4.3 Utilisation de moyens visant la protection de la santé et de la sécurité de la personne et de l'entourage. 4.4 Utilisation de moyens visant à désamorcer la crise. 4.5 Maintien d'une distance émotive. 4.6 Pertinence du soutien offert.</p>
<p>5 Organiser son volume de travail.</p>	<p>5.1 Établissement judicieux des priorités et des échéances. 5.2 Détermination des ressources humaines et matérielles requises. 5.3 Gestion cohérente des activités de travail. 5.4 Gestion efficace du temps.</p>
<p>6 S'ajuster aux changements qui surviennent en milieu de travail.</p>	<p>6.1 Manifestation d'ouverture d'esprit et de souplesse. 6.2 Reconnaissance de la nécessité de s'adapter. 6.3 Appréciation de la nature du changement et de son influence sur sa pratique professionnelle. 6.4 Recherche de moyens aptes à favoriser une intégration du changement. 6.5 Souci d'équilibre et d'harmonie dans sa démarche d'adaptation.</p>
<p>7 Prendre en charge son développement professionnel.</p>	<p>7.1 Reconnaissance de l'importance d'un développement professionnel continu. 7.2 Détermination réaliste de ses capacités et de ses limites sur le plan des connaissances pratiques et théoriques. 7.3 Examen rigoureux de ses attitudes et de ses comportements. 7.4 Souci d'assurer la qualité et l'efficacité de son action. 7.5 Détermination de moyens pour accroître son potentiel sur le plan personnel et professionnel.</p>

Code : 01QD

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Établir des relations de collaboration avec les intervenantes et les intervenants.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Travailler en collaboration, au sein d'une équipe de soins.</p> <p>2 Coordonner des activités de soins infirmiers.</p> <p>3 Travailler en interdisciplinarité.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• À partir du dossier de santé d'une personne, d'un plan d'intervention ou d'un plan de soins.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'équipement de traitement et de transmission de l'information;- de documents administratifs.• Dans le respect des règles de déontologie. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Manifestation d'attitudes et de comportements favorables à l'établissement d'un bon climat de travail.</p> <p>1.2 Souci d'assurer la diffusion de l'information.</p> <p>1.3 Apport significatif à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.</p> <p>1.4 Exercice approprié de son pouvoir d'influence.</p> <p>2.1 Planification efficace des activités de soins.</p> <p>2.2 Délégation judicieuse des actes de soins.</p> <p>2.3 Soutien approprié au personnel d'assistance.</p> <p>2.4 Supervision correcte des soins confiés au personnel d'assistance.</p> <p>3.1 Reconnaissance précise du rôle et des responsabilités de chaque personne.</p> <p>3.2 Manifestation d'attitudes et de comportements facilitant le travail en interdisciplinarité.</p> <p>3.3 Affirmation de sa compétence et de son autonomie professionnelle.</p> <p>3.4 Respect de la compétence et de l'autonomie professionnelle des autres intervenantes et intervenants.</p> <p>3.5 Clarté de l'information transmise au sujet de la personne soignée.</p> <p>3.6 Apport significatif à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.</p>

Code : 01QD

4 Interagir dans des situations de travail conflictuelles.

- 4.1 Interprétation juste de la situation.
- 4.2 Examen critique de ses réactions par rapport à la situation.
- 4.3 Manifestation d'écoute et d'ouverture à l'égard d'un point de vue divergent.
- 4.4 Affirmation claire et respectueuse de son point de vue.
- 4.5 Recherche d'une solution consensuelle.

5 Accomplir des tâches administratives.

- 5.1 Application rigoureuse des procédures liées à l'admission, au transfert, au départ ou au décès d'une personne.
- 5.2 Application rigoureuse des procédures relatives aux incidents et aux accidents.
- 5.3 Gestion rigoureuse des médicaments et du matériel de soins.

6 Gérer de l'information en vue d'assurer la continuité des soins et le suivi.

- 6.1 Collecte de l'information nécessaire à la planification des soins.
- 6.2 Rédaction de notes précises, concises et justes au dossier.
- 6.3 Rédaction correcte et mise à jour du plan de soins.
- 6.4 Transmission de l'information pertinente.
- 6.5 Respect des modalités de communication établies.
- 6.6 Révision correcte des dossiers et traitement approprié des ordonnances.
- 6.7 Prise en considération du plan d'intervention et de suivi multidisciplinaire.

Code : 01QE	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisés requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie.</p> <p>Éléments de la compétence 1 S'informer en vue d'assurer la continuité des soins.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre légal de l'exercice de la profession. • En vue du maintien et de l'amélioration de la santé, de la prévention des risques, du traitement et de la réadaptation. • En centre hospitalier (CH). • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - des lois s'appliquant aux clientèles ainsi qu'aux soins et services qui leur sont destinés; - du dossier de santé d'une personne et d'un plan de traitement. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - d'instruments de collecte de données ou de grilles d'évaluation; - d'instruments, de matériel et d'outils de soins; - de documents administratifs; - de matériel didactique; - d'équipement de traitement et de transmission de l'information; - d'ouvrages de référence. • Dans le respect : <ul style="list-style-type: none"> - de ses obligations éthiques et déontologiques; - de la législation en vigueur. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Lecture attentive du dossier et du rapport interservices, s'il y a lieu.</p> <p>1.2 Écoute attentive au moment de la transmission du rapport verbal.</p> <p>1.3 Consultation appropriée des collègues de travail.</p> <p>1.4 Prise en considération du plan de suivi systématique, s'il y a lieu.</p> <p>1.5 Mise en relation pertinente des éléments de l'information.</p>

Code : 01QE	
2 Effectuer l'évaluation initiale de la personne ou la mise à jour des données.	2.1 Prise en considération de l'ensemble des éléments de la situation clinique. 2.2 Approche souple et adaptée. 2.3 Utilisation appropriée des outils et des méthodes d'évaluation. 2.4 Collecte des données biophysiological et psychosociales pertinentes. 2.5 Appréciation correcte des réactions et de la capacité d'adaptation de la personne.
3 Assurer une surveillance clinique.	3.1 Vérification rigoureuse des paramètres physiques et psychologiques en cause. 3.2 Vérification attentive des données obtenues par monitoring. 3.3 Appréciation juste des résultats des épreuves diagnostiques. 3.4 Perspicacité et discernement quant à l'évolution de la situation clinique. 3.5 Empressement à signaler tout changement important.
4 Dégager les besoins de soins.	4.1 Analyse et interprétation rigoureuses de l'ensemble de l'information. 4.2 Détermination judicieuse des besoins de santé. 4.3 Détermination juste des problèmes qui relèvent du domaine infirmier et des facteurs d'influence. 4.4 Reconnaissance des problèmes traités en collaboration.
5 Planifier les activités de soins et les activités de travail.	5.1 Respect des orientations du plan de traitement. 5.2 Prise en considération des besoins et des attentes de la personne. 5.3 Détermination juste des priorités de soins. 5.4 Établissement d'objectifs de soins précis et réalistes. 5.5 Choix judicieux des interventions. 5.6 Organisation efficace des activités.

Code : 01QE

<p>6 Effectuer les interventions :</p> <ul style="list-style-type: none">- prodiguer les soins; - assister la personne dans les activités de la vie quotidienne; - donner de l'information, des conseils ou de l'enseignement. <p>7 Administrer des médicaments.</p>	<p>6.1 Utilisation d'une approche convenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- aux besoins de soins;- à l'état de la personne;- aux caractéristiques socioculturelles de la personne. <p>6.2 Manifestation d'attitudes aidantes.</p> <p>6.3 Application rigoureuse :</p> <ul style="list-style-type: none">- des mesures de surveillance et de sécurité;- des principes liés au déplacement sécuritaire des bénéficiaires.- des principes d'hygiène et d'asepsie. <p>6.4 Application rigoureuse du ou des protocoles appropriés.</p> <p>6.5 Exécution correcte des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins.</p> <p>6.6 Application rigoureuse du ou des programmes de soins appropriés.</p> <p>6.7 Assistance appropriée à l'état de la personne.</p> <p>6.8 Respect et renforcement de l'autonomie de la personne.</p> <p>6.9 Application du ou des programmes d'enseignement appropriés.</p> <p>6.10 Justesse de la réponse aux besoins de la personne et de son entourage.</p> <p>7.1 Vérification rigoureuse de l'ordonnance.</p> <p>7.2 Association pertinente du médicament prescrit avec les manifestations cliniques.</p> <p>7.3 Prise en considération des alternatives à la médication.</p> <p>7.4 Justesse de la décision d'administrer ou non le médicament.</p> <p>7.5 Détermination judicieuse des conditions d'application de l'ordonnance.</p> <p>7.6 Respect strict des règles de préparation, d'administration et d'inscription des médicaments.</p> <p>7.7 Dextérité et sécurité dans l'exécution de la méthode.</p> <p>7.8 Pertinence de l'information transmise.</p> <p>7.9 Pertinence du soutien à l'observance.</p> <p>7.10 Surveillance et suivi appropriés.</p>
--	--

Code : 01QE

8 Évaluer les interventions et les résultats des soins.

8.1 Appréciation juste :

- des changements survenus et des résultats obtenus;
- de la qualité et de l'efficacité de ses interventions.

8.2 Supervision et évaluation correctes des soins confiés à d'autres personnes.

8.3 Modification appropriée du plan de soins.

8.4 Utilisation judicieuse des outils d'évaluation de la qualité des soins, s'il y a lieu.

9 Assurer la continuité des soins et le suivi.

9.1 Rédaction correcte des notes au dossier.

9.2 Rapport précis, concis et pertinent.

9.3 Application rigoureuse des procédures administratives.

9.4 Collaboration efficace avec l'équipe de soins et l'équipe multidisciplinaire.

9.5 Orientation de la personne, de la famille ou des proches vers les ressources appropriées à la situation, s'il y a lieu.

9.6 Contribution appropriée au suivi systématique, s'il y a lieu.

Code : 01QF

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Concevoir son rôle en s'appuyant sur l'éthique et sur les valeurs de la profession.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Adhérer aux valeurs de la profession.</p> <p>2 Se responsabiliser par rapport à ses actes et à ses décisions.</p> <p>3 Saisir la dimension morale de son rôle</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À partir :<ul style="list-style-type: none">- des orientations et des normes de pratique établies par l'OIIQ;- des obligations éthiques et juridiques de l'infirmière et de l'infirmier;- des chartes sur les droits de la personne.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'outils d'évaluation des soins;- d'ouvrages de référence;- de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance de la nature et de la portée des valeurs de la profession.</p> <p>1.2 Mise en relation judicieuse de ses valeurs, les valeurs de la profession et celles du milieu du travail.</p> <p>1.3 Recherche d'harmonie entre ses valeurs, les valeurs de la profession et celles du milieu du travail.</p> <p>1.4 Manifestation d'attitudes et adoption de comportements compatibles avec les valeurs professionnelles.</p> <p>2.1 Manifestation d'autonomie et de discernement dans l'exercice de ses fonctions.</p> <p>2.2 Fiabilité dans l'accomplissement du travail.</p> <p>2.3 Imputabilité de ses actes et de ses décisions.</p> <p>2.4 Utilisation éclairée de son pouvoir d'influence.</p> <p>3.1 Reconnaissance de la contribution de l'infirmière et de l'infirmier aux soins de santé.</p> <p>3.2 Reconnaissance de sa responsabilité à l'égard de la défense des droits, des valeurs et des volontés de la personne.</p> <p>3.3 Manifestation d'un intérêt pour l'amélioration de la santé de la population.</p>

Code : 01QF	
4 Considérer différentes situations professionnelles d'un point de vue éthique.	<p>4.1 Reconnaissance de la dimension éthique de la situation professionnelle.</p> <p>4.2 Ouverture et respect à l'égard des points de vue émis.</p> <p>4.3 Apport judicieux aux discussions.</p> <p>4.4 Distinction claire des problèmes éthiques qui sont de son ressort et de ceux qui relèvent des autres professionnels.</p> <p>4.5 Justification rationnelle de sa position éthique.</p>
5 S'engager dans le maintien et l'amélioration de la qualité des soins infirmiers.	<p>5.1 Reconnaissance de situations de soins pouvant être améliorées.</p> <p>5.2 Manifestation d'un intérêt à l'égard de l'évolution de la discipline et des approches novatrices en soins infirmiers.</p> <p>5.3 Ouverture au partage de ses connaissances.</p> <p>5.4 Recherche de moyens d'accroître la qualité de son geste professionnel.</p>

Code : 01QG

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Appliquer des mesures d'urgence.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Amorcer l'intervention de secours.</p> <p>2 Effectuer la réanimation cardio-respiratoire.</p> <p>3 Dispenser les premiers soins.</p> <p>4 Transmettre l'information relative à la situation.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• Dans les établissements du réseau de la santé ou en milieu naturel.• Seul ou en collaboration avec d'autres personnes.• Avec des personnes de tous les âges.• À partir des lois, des codes, des chartes et des règlements en vigueur.• À l'aide de l'équipement ou du matériel disponible.• Dans le respect du rôle des autres intervenantes ou intervenants.• Dans le respect:<ul style="list-style-type: none">- des précautions universelles;- des règles de sécurité. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Manifestation de professionnalisme. 1.2 Communication efficace en vue de rassurer la personne ou ses proches. 1.3 Gestion sécuritaire de la situation. 1.4 Examen primaire rapide de la personne. 1.5 Détermination des actions urgentes à entreprendre. 1.6 Examen secondaire minutieux. 1.7 Surveillance constante des fonctions vitales.</p> <p>2.1 Vérification diligente de l'état de la personne. 2.2 Maintien d'un environnement sécuritaire. 2.3 Respect des étapes de l'examen primaire. 2.4 Exécution correcte de la technique.</p> <p>3.1 Vérification appropriée de l'état de la personne. 3.2 Détermination des soins appropriés à la nature du problème décelé. 3.3 Maintien d'un environnement sécuritaire. 3.4 Exécution correcte des techniques. 3.5 Suivi rigoureux afin de prévenir la détérioration de l'état de la personne.</p> <p>4.1 Pertinence de l'information transmise. 4.2 Description claire et précise des faits.</p>

Code : 01QG	
5 Appliquer des protocoles d'intervention clinique.	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Respect rigoureux des principes et des étapes du protocole. 5.2 Préparation du matériel requis. 5.3 Prise en considération du contexte. 5.4 Dextérité et diligence dans l'exécution. 5.5 Rédaction précise des notes au dossier. 5.6 Surveillance attentive de l'évolution de l'état de la personne. 5.7 Suivi approprié à la situation. 5.8 Rapport précis, concis et pertinent.

Code : 01QH

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Intervenir auprès d'une clientèle requérant des soins infirmiers en périnatalité.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• En vue du maintien et de l'amélioration de la santé, de la prévention des risques, du traitement et de la réadaptation.• En centre hospitalier (CH).• En collaboration avec des associations et des organismes en santé parentale.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- des lois s'appliquant à la clientèle ainsi qu'aux soins et services qui lui sont destinés;- du dossier de santé d'une personne et d'un plan de traitement.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'instruments de collecte de données et de grilles d'évaluation;- d'instruments, de matériel et d'outils de soins;- de documents administratifs;- de matériel didactique;- d'équipement de traitement et de transmission de l'information;- d'ouvrages de référence.• Dans le respect :<ul style="list-style-type: none">- de ses obligations éthiques et déontologiques- de la législation et des politiques en vigueur.• En se référant :<ul style="list-style-type: none">- à l'approche préconisée en santé parentale et infantile;- au processus et à l'expérience de la grossesse, du travail, de l'accouchement et de la parentalité;- aux principes d'intervention pour des situations de crise en périnatalité.

Code : 01QH

Éléments de la compétence

1 S'informer en vue d'assurer la continuité des soins.

2 Effectuer l'évaluation initiale de la personne ou la mise à jour des données.

3 Assurer une surveillance clinique.

4 Dégager les besoins de soins.

Critères de performance

1.1 Lecture attentive du dossier et du rapport interservices, s'il y a lieu.

1.2 Écoute attentive au moment de la transmission du rapport verbal.

1.3 Consultation appropriée des collègues de travail.

1.4 Prise en considération du plan de suivi systématique.

1.5 Mise en relation pertinente des éléments d'information.

2.1 Prise en considération de l'ensemble des éléments de la situation clinique.

2.2 Approche souple et adaptée.

2.3 Utilisation appropriée des outils et des méthodes d'évaluation.

2.4 Collecte des données biophysiques et psychosociales pertinentes pour la femme enceinte, la mère ou le nouveau-né.

2.5 Reconnaissance des besoins et des attentes de la famille ou des proches.

2.6 Appréciation correcte des réactions et de la capacité d'adaptation de la femme enceinte ou de la mère, de la famille ou des proches.

3.1 Vérification rigoureuse des paramètres physiques et psychologiques en cause.

3.2 Vérification attentive des données obtenues par monitoring.

3.3 Appréciation juste des résultats des épreuves diagnostiques.

3.4 Perspicacité et discernement quant à l'évolution de la situation clinique de la femme enceinte, de la mère ou du nouveau-né.

3.5 Empressement à signaler tout changement important.

4.1 Analyse et interprétation rigoureuses de l'ensemble de l'information.

4.2 Détermination judicieuse des besoins de santé.

4.3 Détermination juste des problèmes qui relèvent du domaine infirmier et des facteurs d'influence.

4.4 Reconnaissance précise des problèmes traités en collaboration.

Code : 01QH

5 Planifier les activités de soins et les activités de travail.

- 5.1 Prise en considération des besoins et des attentes de la personne, de la famille ou des proches.
- 5.2 Détermination juste des priorités de soins.
- 5.3 Établissement d'objectifs de soins précis et réalistes en collaboration avec la femme enceinte ou la mère, la famille ou les proches.
- 5.4 Choix judicieux des interventions.
- 5.5 Organisation efficace des activités.

6 Effectuer les interventions.

- 6.1 Interventions appropriées à la situation et aux attentes de la famille ou des proches.
- 6.2 Interventions adaptées aux caractéristiques socioculturelles des personnes en cause.
- 6.3 Utilisation d'une approche convenant :
 - aux besoins de soins;
 - à l'état de la femme enceinte, de la mère ou du nouveau-né.
- 6.4 Manifestation d'attitudes aidantes.
- 6.5 Application rigoureuse :
 - des mesures de surveillance;
 - des principes liés au déplacement sécuritaire des bénéficiaires;
 - des principes d'hygiène et d'asepsie
- 6.6 Exécution correcte des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins.
- 6.7 Application rigoureuse du ou des protocoles et du ou des programmes de soins appropriés.
- 6.8 Souci de motiver les parents à s'engager dans les activités de soins.
- 6.9 Assistance appropriée aux parents dans l'exécution des soins au nouveau-né.
- 6.10 Soutien approprié à l'allaitement maternel.
- 6.11 Utilisation de moyens favorisant l'attachement parental et l'adaptation des membres de la famille.
- 6.12 Application du ou des programmes d'enseignement appropriés.
- 6.13 Justesse de la réponse aux besoins d'information et d'apprentissage.
- 6.14 Soutien approprié aux parents qui vivent une situation problématique.
- 6.15 Justesse de la décision de s'en remettre à des personnes-ressources.

- prodiguer les soins;

- assister les parents dans l'exercice de leur rôle.

Code : 01QH

7 Administrer des médicaments.

- 7.1 Vérification rigoureuse de l'ordonnance.
- 7.2 Association pertinente du médicament prescrit avec les manifestations cliniques.
- 7.3 Prise en considération des alternatives à la médication.
- 7.4 Justesse de la décision d'administrer ou non le médicament.
- 7.5 Détermination judicieuse des conditions d'application de l'ordonnance.
- 7.6 Respect strict des règles de préparation, d'administration et d'inscription des médicaments.
- 7.7 Dextérité et sécurité dans l'exécution de la méthode.
- 7.8 Pertinence de l'information transmise.
- 7.9 Pertinence du soutien à l'observance.
- 7.10 Surveillance et suivi appropriés.

8 Évaluer les interventions et les résultats de soins.

- 8.1 Appréciation juste :
 - des changements survenus et des résultats obtenus;
 - de la qualité et de l'efficacité de ses interventions.
- 8.2 Vérification pertinente avec la famille :
 - de l'atteinte des objectifs;
 - de la satisfaction des besoins et des attentes.
- 8.3 Supervision et évaluation correcte des soins confiés à d'autres personnes.
- 8.4 Modification appropriée du plan de soins.
- 8.5 Utilisation judicieuse des outils d'évaluation de la qualité des soins, s'il y a lieu.

9 Assurer la continuité des soins et le suivi.

- 9.1 Rédaction correcte des notes au dossier.
- 9.2 Rapport précis, concis et pertinent.
- 9.3 Application rigoureuse des procédures administratives.
- 9.4 Collaboration efficace avec l'équipe de soins et l'équipe multidisciplinaire.
- 9.5 Orientation de la personne, de la famille ou des proches vers les ressources appropriées à leur situation, s'il y a lieu.
- 9.6 Contribution appropriée au suivi systématique.

Code : 01QJ

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Intervenir auprès d'enfants ainsi que d'adolescentes et adolescents requérant des soins infirmiers.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• En vue du maintien et de l'amélioration de la santé, de la prévention des risques, du traitement et de la réadaptation.• En centre hospitalier (CH).• En collaboration avec des associations, des organismes en santé parentale et infantile.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- des lois s'appliquant aux clientèles ainsi qu'aux soins et services qui leur sont destinés;- du dossier de santé d'une personne et d'un plan de traitement.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'instruments, de matériel et d'outils de soins;- d'instruments de collecte de données et de grilles d'évaluation;- de matériel didactique;- d'équipement de traitement et de transmission de l'information;- d'ouvrages de référence.• Dans le respect :<ul style="list-style-type: none">- de ses obligations éthiques et déontologiques;- de la législation et des politiques en vigueur.• En se référant :<ul style="list-style-type: none">- à l'approche préconisée en santé parentale et infantile;- au stade de développement de la personne.

Code : 01QJ

Éléments de la compétence

1 S'informer en vue d'assurer la continuité des soins.

2 Effectuer l'évaluation initiale de la personne ou la mise à jour des données.

3 Assurer une surveillance clinique.

4 Dégager les besoins de soins.

Critères de performance

1.1 Lecture attentive du dossier et du rapport interservices, s'il y a lieu.

1.2 Écoute attentive au moment de la transmission du rapport verbal.

1.3 Consultation appropriée des collègues de travail.

1.4 Prise en considération du plan de suivi systématique, s'il y a lieu.

1.5 Mise en relation pertinente des éléments d'information.

2.1 Prise en considération de l'ensemble des éléments de la situation clinique.

2.2 Approche souple et adaptée.

2.3 Utilisation appropriée des outils et des méthodes d'évaluation.

2.4 Collecte des données biophysiques et psychosociales pertinentes.

2.5 Reconnaissance des besoins et des attentes de la famille ou des proches.

2.6 Appréciation correcte des réactions et de la capacité d'adaptation de l'enfant, de l'adolescente ou de l'adolescent, de la famille ou des proches.

3.1 Vérification appropriée des paramètres physiques et psychologiques en cause.

3.2 Vérification attentive des données obtenues par monitoring.

3.3 Appréciation juste des résultats des épreuves diagnostiques.

3.4 Perspicacité et discernement quant à l'évolution de la situation clinique.

3.5 Empressement à signaler tout changement important.

4.1 Analyse et interprétation rigoureuses de l'ensemble de l'information.

4.2 Détermination judicieuse des besoins de santé.

4.3 Détermination juste des problèmes qui relèvent du domaine infirmier et des facteurs d'influence.

4.4 Reconnaissance précise des problèmes traités en collaboration.

Code : 01QJ	
<p>5 Planifier les activités de soins et les activités de travail.</p> <p>6 Effectuer des interventions :</p> <p>- prodiguer les soins;</p> <p>- assister l'enfant, l'adolescente ou l'adolescent dans les activités de la vie quotidienne;</p> <p>- donner de l'information, des conseils ou de l'enseignement.</p>	<p>5.1 Prise en considération des besoins et des attentes de l'enfant, de l'adolescente ou l'adolescent ainsi que de la famille ou des proches.</p> <p>5.2 Détermination juste des priorités de soins.</p> <p>5.3 Établissement d'objectifs de soins précis et réalistes en collaboration avec l'enfant, l'adolescente ou l'adolescent, la famille ou les proches.</p> <p>5.4 Choix judicieux des interventions.</p> <p>5.5 Organisation efficace des activités.</p> <p>6.1 Interventions appropriées à la situation et aux attentes de la famille ou des proches.</p> <p>6.2 Utilisation d'une approche convenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux besoins de soins; - à l'état de l'enfant, de l'adolescente ou de l'adolescent; - aux caractéristiques socioculturelles des personnes en cause. <p>6.3 Manifestation d'attitudes aidantes.</p> <p>6.4 Application rigoureuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des mesures de surveillance et de sécurité; - des principes liés au déplacement sécuritaire des bénéficiaires. - des principes d'hygiène et d'asepsie. <p>6.5 Exécution correcte des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins.</p> <p>6.6 Application rigoureuse du ou des protocoles et du ou des programmes de soins appropriés.</p> <p>6.7 Soutien approprié aux parents ou aux proches dans les activités de soins.</p> <p>6.8 Utilisation de moyens favorisant l'adaptation de la famille ou des proches.</p> <p>6.9 Assistance appropriée à l'état de la personne.</p> <p>6.10 Respect et renforcement de l'autonomie.</p> <p>6.11 Application appropriée du ou des programmes d'enseignement.</p> <p>6.12 Justesse de la réponse aux besoins de l'enfant, de l'adolescente ou l'adolescent, de la famille ou des proches.</p>

Code : 01QJ	
7 Administrer des médicaments.	<p>7.1 Vérification rigoureuse de l'ordonnance.</p> <p>7.2 Association pertinente du médicament prescrit avec les manifestations cliniques relevées.</p> <p>7.3 Prise en considération des alternatives à la médication.</p> <p>7.4 Justesse de la décision d'administrer ou non le médicament.</p> <p>7.5 Prise en considération des particularités de la pharmacothérapie en soins pédiatriques.</p> <p>7.6 Détermination judicieuse des conditions d'application de l'ordonnance.</p> <p>7.7 Respect strict des règles de préparation, d'administration et d'inscription des médicaments.</p> <p>7.8 Dextérité et sécurité dans l'exécution de la méthode.</p> <p>7.9 Pertinence de l'information transmise.</p> <p>7.10 Pertinence du soutien à l'observance.</p> <p>7.11 Surveillance et suivi appropriés.</p>
8 Évaluer les interventions et les résultats de soins.	<p>8.1 Appréciation juste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des changements survenus et des progrès obtenus; - de la qualité et de l'efficacité des interventions effectuées. <p>8.2 Vérification pertinente avec les personnes concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'atteinte des objectifs; - de la satisfaction des besoins et des attentes. <p>8.3 Supervision et évaluation correctes des soins confiés à d'autres personnes.</p> <p>8.4 Modification appropriée du plan de soins.</p> <p>8.5 Utilisation judicieuse d'outils d'évaluation de la qualité des soins, s'il y a lieu.</p>

01QJ

9 Assurer la continuité des soins et le suivi.

- 9.1 Rédaction correcte des notes au dossier.
- 9.2 Rapport précis, concis et pertinent.
- 9.3 Application rigoureuse des procédures administratives.
- 9.4 Collaboration efficace avec l'équipe de soins et l'équipe multidisciplinaire.
- 9.5 Orientation de la famille ou des proches vers les ressources appropriées à la situation, s'il y a lieu.
- 9.6 Contribution appropriée au suivi systématique, s'il y a lieu.

Code : 01QK

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="204 450 507 479">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="204 488 719 580">Intervenir auprès de personnes recevant des soins infirmiers en médecine et en chirurgie dans des services ambulatoires.</p> <p data-bbox="204 1352 528 1382">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="204 1391 683 1456">1 Se référer à l'évaluation initiale de la personne et mettre à jour les données.</p>	<p data-bbox="751 450 1034 479">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="751 495 1369 1308" style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• En vue du maintien et de l'amélioration de la santé, de la prévention des risques, du traitement et de la réadaptation.• Après de personnes de tous les âges.• En centre hospitalier (CH).• Pour différents types de soins et de services.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- des lois s'appliquant aux clientèles ainsi qu'aux soins et aux services qui leur sont destinés;- du dossier de santé d'une personne, d'un plan de traitement ou de suivi systématique.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'instruments de collecte de données ou de grilles d'évaluation;- d'instruments, de matériel et d'outils de soins;- de matériel didactique;- d'équipement de traitement et de transmission de l'information;- d'ouvrages de référence.• Dans le respect :<ul style="list-style-type: none">- de ses obligations éthiques et déontologiques;- de la législation en vigueur. <p data-bbox="751 1352 1050 1382">Critères de performance</p> <ol data-bbox="751 1391 1385 1711" style="list-style-type: none">1.1 Qualité de l'accueil et du contact établi.1.2 Approche souple et adaptée.1.3 Utilisation correcte des outils et des méthodes d'évaluation.1.4 Collecte de l'information significative.1.5 Empressement à reconnaître les besoins de santé immédiats et les attentes de la personne.1.6 Manifestation de perspicacité et de discernement.1.7 Mise en relation pertinente des données recueillies.

Code : 01QK	
2 Assurer une surveillance clinique.	<p>2.1 Vérification rigoureuse des paramètres physiques et psychologiques en cause.</p> <p>2.2 Vérification attentive des données obtenues par monitoring.</p> <p>2.3 Appréciation juste des résultats des épreuves diagnostiques.</p> <p>2.4 Vigilance relativement à toute détérioration de l'état de santé de la personne.</p> <p>2.5 Vérification rigoureuse de l'automédication, s'il y a lieu.</p> <p>2.6 Empressement à signaler tout changement important.</p>
3 Planifier les soins.	<p>3.1 Analyse et interprétation rigoureuses de l'ensemble de l'information.</p> <p>3.2 Prise en considération des besoins et des attentes de la personne et de son entourage.</p> <p>3.3 Détermination juste des priorités de soins.</p> <p>3.4 Établissement d'objectifs de soins précis et réalistes.</p> <p>3.5 Choix judicieux des interventions.</p> <p>3.6 Organisation efficace du travail.</p>
4 Effectuer les interventions :	<p>4.1 Utilisation d'une approche convenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux besoins de soins; - à l'état de la personne; - aux caractéristiques socioculturelles de la personne. <p>4.2 Promptitude à réagir dans une situation imprévue.</p> <p>4.3 Efficacité de la collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants.</p> <p>4.4 Application rigoureuse des protocoles appropriés.</p> <p>4.5 Exécution correcte des méthodes de soins et des méthodes d'évaluation.</p> <p>4.6 Justesse de la décision d'administrer ou non les médicaments, s'il y a lieu.</p> <p>4.7 Administration rigoureuse des médicaments, s'il y a lieu.</p> <p>4.8 Application rigoureuse du ou des programmes de soins appropriés.</p>
- prodiguer les soins;	

Code : 01QK	
<ul style="list-style-type: none"> - évaluer la capacité d'auto-soins; - donner de l'information, des conseils ou de l'enseignement. 5 Évaluer les interventions et les résultats des soins. 6 Assurer la continuité des soins et le suivi. 	<ul style="list-style-type: none"> 4.9 Prise en considération de la motivation et de la capacité de prise en charge de la personne. 4.10 Souci de responsabiliser la personne. 4.11 Soutien approprié à la personne. 4.12 Application du ou des programmes d'enseignement appropriés. 4.13 Justesse de la réponse aux besoins de la personne et de son entourage. 4.14 Précision, clarté et concision de l'information transmise. 5.1 Appréciation de l'atteinte des résultats escomptés. 5.2 Évaluation rigoureuse de la qualité et de l'efficacité des interventions. 5.3 Ajustement approprié des interventions en fonction des résultats de l'évaluation. 6.1 Rédaction correcte des notes au dossier. 6.2 Rapport précis, concis et pertinent. 6.3 Application rigoureuse des procédures administratives. 6.4 Efficacité de la collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants. 6.5 Application correcte de mesures visant la continuité des soins et des services. 6.6 Orientation de la personne, de la famille ou des proches vers les ressources appropriées, s'il y a lieu.

Code : 01QL

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Intervenir auprès de personnes requérant des soins infirmiers en santé mentale.</p> <p>Éléments de la compétence 1 S’informer en vue d’assurer la continuité des soins.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l’exercice de la profession.• En vue du maintien et de l’amélioration de la santé, de la prévention des risques, du traitement et de la réadaptation.• En centre hospitalier (CH) ou dans d’autres types de ressources (par exemple : des foyers de transition).• En collaboration avec des associations et des organismes en santé mentale.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- des lois s’appliquant aux clientèles ainsi qu’aux soins et services qui leur sont destinés;- du dossier de santé d’une personne et d’un plan d’intervention.• À l’aide :<ul style="list-style-type: none">- d’instruments de collecte de données ou de grilles d’évaluation;- de documents administratifs;- de matériel didactique;- d’équipement de traitement et de transmission de l’information;- d’ouvrages de référence.• Dans le respect<ul style="list-style-type: none">- de ses obligations éthiques et déontologiques;- de la législation en vigueur;• En se référant à l’approche thérapeutique préconisée par le milieu. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Lecture attentive du dossier et du rapport inter-services, s’il y a lieu.1.2 Écoute attentive au moment de la transmission du rapport verbal.1.3 Consultation appropriée des collègues de travail.1.4 Mise en relation pertinente de l’information.

Code : 01QL	
<p>2 Effectuer l'évaluation initiale de la personne ou la mise à jour des données.</p>	<p>2.1 Prise en considération de l'ensemble des éléments de la situation clinique. 2.2 Approche souple et adaptée. 2.3 Utilisation correcte des outils et des méthodes d'évaluation. 2.4 Collecte complète et précise des données biophysio logiques et psychosociales. 2.5 Appréciation des réactions et du comportement de la personne au moment : – des contacts avec la famille, les proches ou les autres clients; – des activités de la vie quotidienne; – des activités thérapeutiques; – des contacts avec le personnel. 2.6 Recherche de l'information pertinente auprès de la famille ou des proches. 2.7 Sélection des données significatives.</p>
<p>3 Assurer une surveillance clinique</p>	<p>3.1 Vérification rigoureuse des paramètres physiques et psychologiques en cause. 3.2 Appréciation juste des résultats des épreuves diagnostiques. 3.3 Évaluation correcte des risques de fugue, de violence ou de suicide. 3.4 Perspicacité et discernement quant à l'évolution de la situation clinique. 3.5 Empressement à signaler tout changement important.</p>
<p>4 Dégager les besoins de soins.</p>	<p>4.1 Analyse et interprétation rigoureuses de l'ensemble de l'information. 4.2 Détermination judicieuse des besoins de santé. 4.3 Détermination juste des problèmes infirmiers et des facteurs d'influence. 4.4 Reconnaissance précise des problèmes traités en collaboration.</p>

Code : 01QL	
<p>5 Planifier les activités de soins et les activités de travail.</p>	<p>5.1 Respect des orientations établies en équipe multidisciplinaire.</p> <p>5.2 Prise en considération des besoins, des attentes et des priorités de la personne.</p> <p>5.3 Détermination juste des priorités de soins.</p> <p>5.4 Établissement d'objectifs de soins précis et réalistes.</p> <p>5.5 Choix judicieux des interventions.</p> <p>5.6 Organisation des soins appropriée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la personne; - au programme d'activités thérapeutiques; - aux ressources humaines et matérielles disponibles. <p>5.7 Organisation efficace des activités.</p>
<p>6 Effectuer les interventions :</p> <p>- prodiguer les soins;</p> <p>- superviser et assister la personne dans les activités de la vie quotidienne;</p>	<p>6.1 Établissement et maintien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une relation aidante avec la personne; - d'un milieu thérapeutique. <p>6.2 Soutien approprié à la personne, à la famille ou aux proches.</p> <p>6.3 Réalisation d'entrevues en conformité avec les objectifs établis.</p> <p>6.4 Utilisation d'une approche convenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la phase de la relation; - aux besoins de soins; - à l'état de la personne; - aux caractéristiques socioculturelles de la personne. <p>6.5 Application rigoureuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des mesures de surveillance et de sécurité; - des règles concernant l'isolement et les moyens de contention, s'il y a lieu; - du ou des programmes de soins; - du ou des protocoles appropriés. <p>6.6 Exécution correcte des méthodes de soins et des méthodes d'évaluation.</p> <p>6.7 Assistance appropriée à la personne et à la situation.</p> <p>6.8 Respect et renforcement de l'autonomie de la personne.</p>

Code : 01QL	
- donner de l'information, des conseils ou de l'enseignement.	6.9 Application du ou des programmes d'enseignement appropriés. 6.10 Justesse de la réponse aux besoins de la personne, de la famille ou des proches.
7 Administrer des médicaments.	7.1 Vérification rigoureuse de l'ordonnance. 7.2 Association pertinente du médicament prescrit avec les manifestations cliniques relevées. 7.3 Justesse de la décision d'administrer ou non le médicament. 7.4 Détermination judicieuse des conditions d'application de l'ordonnance. 7.5 Respect strict des règles de préparation, d'administration, de distribution et d'inscription des médicaments. 7.6 Dextérité et sécurité dans l'exécution de la méthode. 7.7 Pertinence de l'information transmise. 7.8 Pertinence du soutien à l'observance. 7.9 Surveillance et suivi appropriés.
8 Évaluer les interventions et les résultats de soins.	8.1 Évaluation correcte, avec la personne : - des changements survenus et des progrès obtenus; - de l'atteinte de l'objectif. 8.2 Évaluation de la qualité et de l'efficacité de ses interventions. 8.3 Supervision et évaluation appropriées des soins confiés à d'autres personnes. 8.4 Modification appropriée du plan de soins. 8.5 Utilisation judicieuse des outils d'évaluation de la qualité des soins.
9 Assurer la continuité des soins et le suivi.	9.1 Rédaction correcte des notes au dossier. 9.2 Rapport précis, concis et pertinent. 9.3 Application rigoureuse des procédures administratives. 9.4 Collaboration efficace avec l'équipe de soins et l'équipe multidisciplinaire. 9.5 Contribution pertinente aux rencontres interdisciplinaires. 9.6 Orientation de la personne ou des personnes vers les ressources appropriées à la situation.

Code : 01QM

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées en perte d'autonomie requérant des soins infirmiers en établissement.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.• En vue du maintien et de l'amélioration de la santé, de la prévention des risques, du traitement et de la réadaptation ou pour des soins palliatifs.• Pour la prestation de soins infirmiers :<ul style="list-style-type: none">- en gériatrie;- en chronicité;- en réadaptation;- ou en soins palliatifs.• En centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD), en centre hospitalier (CH), en centre de réadaptation (CR) ou dans un autre établissement public ou privé.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- des lois s'appliquant aux clientèles ainsi qu'aux soins et services qui leur sont destinés;- du dossier de santé d'une personne et d'un plan d'intervention.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'instruments de collecte de données ou de grilles d'évaluation;- de documents administratifs;- d'instruments, de matériel et d'outils de soins;- de matériel didactique;- d'équipement de traitement et de transmission de l'information;- d'ouvrages de référence.• Dans le respect :<ul style="list-style-type: none">- de ses obligations éthiques et déontologiques;- de la législation en vigueur.• En se référant :<ul style="list-style-type: none">- au processus de vieillissement et aux processus physiopathologiques;- à l'approche milieu de vie;- à l'approche en soins palliatifs;- à l'approche en soins de réadaptation.

Code : 01QM

Éléments de la compétence

- 1 S'informer en vue d'assurer la continuité des soins.

- 2 Effectuer l'évaluation initiale de la personne ou la mise à jour des données.

Critères de performance

- 1.1 Lecture attentive du dossier et du rapport inter-services, s'il y a lieu.
- 1.2 Écoute attentive au moment de la transmission du rapport verbal.
- 1.3 Consultation appropriée des collègues de travail.
- 1.4 Mise en relation pertinente de l'information.

- 2.1 Prise en considération de l'ensemble des éléments de la situation clinique.
- 2.2 Approche souple et adaptée.
- 2.3 Utilisation correcte des outils et des méthodes d'évaluation.
- 2.4 Collecte complète et précise des données biophysiques et psychosociales.
- 2.5 Appréciation des réactions et du comportement de la personne au moment :
 - des contacts avec la famille, les proches ou les autres clients;
 - des activités de la vie quotidienne;
 - des contacts avec le personnel.
- 2.6 Appréciation correcte des fonctions cognitives, de l'état émotionnel et de l'autonomie fonctionnelle de la personne.
- 2.7 Prise en considération des réactions et de la capacité d'adaptation de la famille ou des proches.
- 2.8 Recherche de l'information pertinente auprès de la famille ou des proches.
- 2.9 Sélection des données significatives.

Code : 01QM

3 Assurer une surveillance clinique.

- 3.1 Vérification rigoureuse des paramètres physiques et psychologiques en cause.
- 3.2 Appréciation juste des résultats des épreuves diagnostiques.
- 3.3 Appréciation des effets, sur la personne, d'un long séjour en établissement, s'il y a lieu.
- 3.4 Évaluation correcte :
 - des risques de fugue, de violence ou de suicide;
 - des risques de chutes ou d'accidents.
- 3.5 Perspicacité et discernement quant à l'évolution de la situation clinique.
- 3.6 Empressement à signaler tout changement important.

4 Dégager les besoins de soins.

- 4.1 Analyse et interprétation rigoureuses de l'ensemble de l'information.
- 4.2 Détermination judicieuse des besoins de santé.
- 4.3 Détermination juste des problèmes qui relèvent du domaine infirmier et des facteurs d'influence.
- 4.4 Reconnaissance précise des problèmes traités en collaboration.

5 Planifier les activités de soins et les activités de travail.

- 5.1 Respect des orientations établies en équipe multidisciplinaire.
- 5.2 Prise en considération des besoins, des attentes et des priorités de la personne, de la famille ou des proches.
- 5.3 Détermination juste des priorités de soins.
- 5.4 Établissement d'objectifs de soins précis et réalistes.
- 5.5 Choix judicieux des interventions.
- 5.6 Organisation de soins appropriée :
 - à la personne;
 - au programme d'activités thérapeutiques;
 - aux ressources humaines et matérielles disponibles.
- 5.7 Organisation efficace des activités.

Code : 01QM

6 Effectuer les interventions :

- prodiguer les soins;

- superviser et assister la personne dans les activités de la vie quotidienne;

- donner de l'information, des conseils ou de l'enseignement.

6.1 Établissement et maintien :

- d'une relation aidante avec la personne;
- d'un milieu thérapeutique.

6.2 Soutien approprié à la personne et à son entourage.

6.3 Utilisation d'une approche convenant :

- aux besoins de soins;
- à l'état de la personne;
- aux caractéristiques socioculturelles de la personne.

6.4 Application rigoureuse :

- des mesures de surveillance et de sécurité;
- des principes d'hygiène et d'asepsie;
- des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires;
- des règles concernant les moyens de contention, s'il y a lieu.

6.5 Application rigoureuse :

- du ou des protocoles appropriés;
- du ou des programmes de soins appropriés.

6.6 Exécution correcte des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins.

6.7 Assistance appropriée à la personne.

6.8 Respect et renforcement de l'autonomie de la personne.

6.9 Justesse de la réponse aux besoins de la personne et de son entourage.

6.10 Application du ou des programmes d'enseignement appropriés.

Code : 01QM	
7 Administrer des médicaments.	<p>7.1 Vérification rigoureuse de l'ordonnance.</p> <p>7.2 Association pertinente du médicament prescrit avec les manifestations cliniques relevées.</p> <p>7.3 Prise en considération des alternatives à la médication.</p> <p>7.4 Justesse de la décision d'administrer ou non le médicament.</p> <p>7.5 Détermination judicieuse des conditions d'application de l'ordonnance.</p> <p>7.6 Respect strict des règles de préparation, d'administration et d'inscription des médicaments.</p> <p>7.7 Dextérité et sécurité dans l'exécution de la méthode.</p> <p>7.8 Pertinence de l'information transmise.</p> <p>7.9 Pertinence du soutien à l'observance.</p> <p>7.10 Surveillance et suivi appropriés.</p>
8 Évaluer les interventions et les résultats de soins.	<p>8.1 Appréciation juste :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des changements survenus et des résultats obtenus; – de l'atteinte de l'objectif. <p>8.2 Évaluation rigoureuse de la qualité et de l'efficacité de ses interventions.</p> <p>8.3 Supervision et évaluation correctes des soins confiés à d'autres personnes.</p> <p>8.4 Modification appropriée du plan de soins.</p> <p>8.5 Utilisation efficace des outils d'évaluation de la qualité des soins, s'il y a lieu.</p>
9 Assurer la continuité des soins et le suivi.	<p>9.1 Rédaction correcte des notes au dossier.</p> <p>9.2 Rapport précis, concis et pertinent.</p> <p>9.3 Application rigoureuse des procédures administratives.</p> <p>9.4 Collaboration efficace avec l'équipe de soins et l'équipe multidisciplinaire.</p> <p>9.5 Contribution pertinente aux rencontres multidisciplinaires.</p> <p>9.6 Orientation de la personne, de la famille ou des proches vers les ressources appropriées à la situation, s'il y a lieu.</p>

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance (fluently) dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la dextérité de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Éducation

Québec 

17-1969-01